

# Les infrastructures hydrauliques, cibles de guerre

## ASSEMBLEE GENERALE DU PARTENARIAT FRANÇAIS POUR L'EAU

*Réunis en assemblée générale six jours après la destruction du barrage ukrainien de Nova Kakhovka, les membres du PFE condamnent unanimement le ciblage d'infrastructures hydrauliques par les forces armées et appellent au respect du droit international humanitaire, en particulier les règles relatives à la protection des populations à travers, notamment, la protection des installations civiles<sup>1</sup> et des « ouvrages et installations contenant des forces dangereuses » comme « les barrages, les digues et les centrales nucléaires »<sup>2</sup>.*

**14 juin 2023** - Bombardements d'infrastructures en eau et en assainissement, destructions de conduites d'adduction et de distribution d'eau, destruction d'installations électriques, la guerre s'invite au cœur des villes et ses conséquences sont terribles : privation en eau des populations, maladies hydriques, épidémies comme le choléra dans les zones de conflits.

Ces atteintes aux infrastructures hydrauliques mettent également en péril les centres de soins aux blessés, des sites vitaux qui ne peuvent plus assumer leur rôle essentiel en temps de guerre.

Tout ceci se fait en violation complète du droit international humanitaire et la destruction du barrage de Nova Kakhovka, catastrophe humanitaire et écologique, offre un nouvel exemple choquant d'utilisation de l'eau comme arme de guerre.

Face à ces exactions, une action s'impose pour protéger les infrastructures vitales à la sauvegarde des populations telles que les systèmes d'alimentation en eau potable et les ouvrages d'irrigation, mais aussi les capacités de production et de distribution d'électricité. Cette action doit s'étendre aux « ouvrages et installations contenant des forces dangereuses<sup>3</sup> » qui ne doivent pas non plus être attaqués, même s'ils constituent des objectifs militaires, « lorsque ces attaques peuvent provoquer la libération de ces forces et causer des pertes sévères dans la population civile ».

En période de conflits, il est enfin fondamental d'aider et protéger techniciens et ingénieurs à maintenir leurs exploitations à un niveau minimum de continuité de service en facilitant l'acheminement de pièces de réparation, de réactifs, de capacités de traitement et de stockage mobiles.

-----  
Le **Partenariat Français pour l'Eau (PFE)** est la plateforme de référence des acteurs français de l'eau publics et privés, actifs à l'international. Il favorise le rayonnement de leur savoir-faire et construit un plaidoyer collectif porté dans les enceintes internationales, pour que l'eau devienne une priorité dans les politiques de développement durable.

**Contact** : Marie-Laure Vercambre, +336 80 04 04 81

Interviews possibles avec :

**-Franck Galland**, *Spécialiste des questions sécuritaires liées aux ressources en eau, F. Galland dirige [Environmental Emergency & Security Services](#), (ES), Lieutenant-Colonel en réserve opérationnelle, expert Eau auprès du ministère des Armées. Auteur de la tribune dans Le Monde « [Guerre en Ukraine](#)*

---

<sup>1</sup> [Articles 52](#) et <sup>2</sup> [56](#) du Protocole additionnel aux Conventions de Genève du 12 août 1949 relatif à la protection des victimes des conflits armés internationaux (Protocole I) - 8 juin 1977

: « [La destruction du barrage de Kakhovka marque un tournant dans les guerres du XXI<sup>e</sup> siècle](#) », et membre du PFE.

- Dr **Raya Stephan**, Experte en droit international de l'eau, membre du PFE

- Dr **Mara Tignino**, Spécialiste juridique, Geneva Water Hub et auteure de l'article « [The Regulation of Crimes against Water in Armed Conflicts and other Situations of Violence](#) », Revue internationale de la Croix-Rouge, 2023

**ONG actives en Ukraine :**

-**David Poinard**, Président du groupe de travail sur l'Accès à l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène (EAH) dans les situations de crise et de fragilité du PFE, délégué général adjoint de la fondation Veolia

-**Baptiste Lécuyot**, Responsable du pôle EAH de l'ONG Solidarités International, membre du PFE

-**Jean Lapègue**, Référent EAH d'Action contre la faim, membre du PFE

**Dernières informations d'OCHA** : <https://reports.unocha.org/en/country/ukraine/flash-update/1vUV4MsB3YiAWFjF8nZjYo/> (Bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations unies)